ABC ARCHEVILLIERS

SAS au capital de 40.000 euros
Siège social : 14 rue Gilles de Roberval - 28630 NOGENT LE PHAYE
RCS CHARTRES 814 098 786

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (3.390 euros) en totalité au compte « AUTRES RESERVES », de la manière suivante :

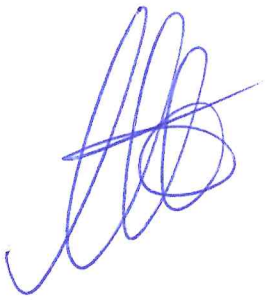
Perte de l'exercice (3.390 euros)
Compte « AUTRES RESERVES » 79.052 euros

Le compte « AUTRES RESERVES » est ainsi ramené à 75.662 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

COPIE CERTIFIEE CONFORME PAR EXTRAIT
LE PRESIDENT



SAS ABC ARCHEVILLIERS

14 rue Gilles de Roberval -Zone Archevilliers

28 630 NOGENT LE PHAYE

RCS : 814 098 786

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

ACES

AUDIT & COMMISSARIAT

Bureaux	Siège social
6 rue Blaise Pascal 28 000 CHARTRES	28 B rue du Docteur Maunoury 28 000 CHARTRES

Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS Chartres – 444 604 383

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS ABC ARCHEVILLIERS** relatifs à l'exercice clos le ***31 décembre 2025***, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du ***1er janvier 2025*** à la date d'émission de notre rapport.

Observation générale sur l'application du règlement ANC n°2022-06 :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et les informations relatives exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à CHARTRES, le 13 juin 2026

Pour la société ACES,

Le mandataire social et responsable technique

Ludovic POUZOL

Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes :

- identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société d'Expertise Comptable

ECA

Écoute & Analyses

FRANCE DEFI

Emmanuel MARSALY
Bastien PEDROT
Armelle PEDROT
Experts Comptables Associés

Catherine ADJIVON
Expert Comptable

SAS ABC ARCHEVILLIERS

14 RUE GILLES DE ROBERVAL

28630 NOGENT-LE-PHAYE

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 7120A SIRET : 81409878600019

1 rue du chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
CS 90163 - 28637 GELLAINVILLE CEDEX
Tél. 02 37 33 31 40
eca.lecoudray@eca-experts.com

eca-experts.com
SARL au capital de 128 520 €
Tableau de l'ordre Région Centre-Val-de-Loire
RCS Chartres 322 686 197 - N°TVA FR 58 322 686 197 00029
Code APE 69.20 Z

2 bis rue Marin Dubuard
BP 03 - 28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél. 02 37 52 70 73
eca.nogent@eca-experts.com

BILAN ACTIF

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				6,38		5,97
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				10,63		16,17
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	97 633,75	81 597,39	16 036,36		23 521,02	
Autres immobilisations corporelles	40 342,42	39 706,41	636,01		3 563,47	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				7,88		7,40
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 350,51		12 350,51		12 400,51	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**160 326,68**	**121 303,80**	**39 022,88**	**24,89**	**49 485,00**	**29,54**
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				10,40		13,76
Clients	11 956,26		11 956,26		19 927,52	
Créances fiscales et sociales	4 356,74		4 356,74		3 122,63	
Autres créances						
Charges constatées d'avance	3 679,00		3 679,00		1 943,40	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	97 777,00		97 777,00	62,36	93 052,60	55,54
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**117 769,00**		**117 769,00**	**75,11**	**118 046,15**	**70,46**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**278 095,68**	**121 303,80**	**156 791,88**	**100**	**167 531,15**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*19 992,00*					

BILAN PASSIF

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 40 000,00)		40 000,00	25,51	40 000,00	23,88
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			52,97		47,84
Réserve légale		4 000,00		4 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		79 051,61		76 140,43	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-3 390,49	-2,16	2 911,18	1,74
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**119 661,12**	**76,32**	**123 051,61**	**73,45**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 007,87	4,47	16 225,19	9,68
Emprunts et dettes financières diverses		11,00	0,01	25,00	0,01
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		12 057,65	7,69	5 000,77	2,98
Fournisseurs, factures non parvenues		6 216,72	3,96	7 655,56	4,57
Groupe et associés		514,00	0,33	514,00	0,31
Dettes fiscales et sociales		11 323,52	7,22	15 059,02	8,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**37 130,76**	**23,68**	**44 479,54**	**26,55**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**156 791,88**	**100**	**167 531,15**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*37 130,76*			

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		226 950,36	236 603,02	-9 652,66	-4,08
Montant net du chiffre d'affaires		**226 950,36**	**236 603,02**	**-9 652,66**	**-4,08**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		73,41	32,09	41,32	128,76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**227 023,77**	**236 635,11**	**-9 611,34**	**-4,06**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		4 366,71	4 566,55	-199,84	-4,38
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		10 465,00	13 455,00	-2 990,00	-22,22
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		93 628,17	93 540,36	87,81	0,09
Impôts, taxes et versements assimilés		5 247,77	4 100,37	1 147,40	27,98
Salaires		77 154,66	82 688,01	-5 533,35	-6,69
Cotisations sociales		27 060,90	27 594,94	-534,04	-1,94
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		13 226,12	10 928,53	2 297,59	21,02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		1 739,94	1 496,33	243,61	16,28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**232 889,27**	**238 370,09**	**-5 480,82**	**-2,30**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**-5 865,50**	**-1 734,98**	**-4 130,52**	**-238,07**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		2 727,39	5 615,79	-2 888,40	-51,43
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**2 727,39**	**5 615,79**	**-2 888,40**	**-51,43**

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		252,38	455,63	-203,25	-44,61
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**252,38**	**455,63**	**-203,25**	**-44,61**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**2 475,01**	**5 160,16**	**-2 685,15**	**-52,04**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-3 390,49**	**3 425,18**	**-6 815,67**	**-198,99**
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)		514,00	-514,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**229 751,16**	**242 250,90**	**-12 499,74**	**-5,16**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**233 141,65**	**239 339,72**	**-6 198,07**	**-2,59**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-3 390,49**	**2 911,18**	**-6 301,67**	**-216,46**

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Entreprises liées (834-1)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Composition du capital social (832-11)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	**Produite**
Engagements (836-1)	**Produite**
Dettes garanties par des sûretés réelles (832-16)	**Produite**
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	**Produite**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 156 791,88 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 390,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Il s'agit d'un changement de règlementation et donc d'un changement de méthode comptable.

Les modifications apportées sont présentées de manière prospective (Art. 831-3 du PCG).

Elles consistent essentiellement :

- En une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- à la suppression de la technique des transferts de charges.

La première application du règlement ANC 2022-06 entraine les conséquences suivantes sur la présentation des comptes annuels :

- Regroupement des produits et charges exceptionnelles en deux lignes,
- Reclassement des immobilisations en cours parmi les avances et acomptes,
- Reclassement des charges constatées d'avance parmi le poste « autres créances ».

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et industriels		3 à 5 ans
Matériels de bureau	3,00	
Matériels de transport		2 à 3 ans
Mobilier de bureau	3,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

CONVENTION D INTEGRATION FISCALE

La société LB AUTOMOBILES détentrice de 95% du capital de la SAS ABC ARCHEVILLIERS,
a décidé d'opter pour le régime dit "d'intégration fiscale" des groupes de sociétés à effet du 1er janvier 2016.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société SAS ABC ARCHEVILLIERS supporte la charge d'impôt sur les sociétés déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société mère , la SARL LB AUTOMOBILES , supporte seule la charge d'impôt supplémentaire ou bénéficie seule de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale.

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS COMMERCIAL

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
CTRE DE CONTROLE TECH.AUTOMOB	10 000,00			10 000,00
TOTAL	**10 000,00**			**10 000,00**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	10 000,00		
TOTAL	**10 000,00**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	94 819,75		2 814,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	26 724,76		
Matériel de transport	6 945,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	6 672,66		
TOTAL	**135 162,17**		**2 814,00**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	12 400,51		-50,00
TOTAL	**12 400,51**		**-50,00**
TOTAL GENERAL	**157 562,68**		**2 764,00**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			10 000,00	
TOTAL			**10 000,00**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			97 633,75	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			26 724,76	
Matériel de transport			6 945,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			6 672,66	
TOTAL			**137 976,17**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			12 350,51	
TOTAL			**12 350,51**	
TOTAL GENERAL			**160 326,68**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			71 298,73	10 298,66		81 597,39
Inst. générales, agencts divers			23 897,62	2 672,48		26 570,10
Matériel de transport			6 945,00			6 945,00
Matériel de bureau, informatique			5 936,33	254,98		6 191,31
TOTAL			**108 077,68**	**13 226,12**		**121 303,80**
TOTAL GENERAL			**108 077,68**	**13 226,12**		**121 303,80**

ETAT DES CRÉANCES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	12 350,51		12 350,51
Actif circulant			
Autres créances clients	11 956,26	11 956,26	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 356,74	4 356,74	
Charges constatées d'avance	3 679,00	3 679,00	
TOTAL	**32 342,51**	**19 992,00**	**12 350,51**

ENTREPRISES LIÉES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL LB AUTOMOBILES
10 Avenue Gustave EIFFEL
28000 CHARTRES
Siren 491 436 242

ENTREPRISES LIÉES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

La société LB AUTOMOBILES détentrice de 95% du capital de la SAS ABC ARCHEVILLIERS,
a décidé d'opter pour le régime dit "d'intégration fiscale" des groupes de sociétés à effet du 1er janvier 2016.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société SAS ABC ARCHEVILLIERS supporte la charge d'impôt sur les sociétés déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société mère , la SARL LB AUTOMOBILES , supporte seule la charge d'impôt supplémentaire ou bénéficie seule de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	3 679,00
TOTAL	**3 679,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Disponibilités	250,12
TOTAL	**250,12**

CAPITAL SOCIAL

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	75,58	75,58		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	6 932,29	6 932,29		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	11,00	11,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 274,37	18 274,37		
Personnel et comptes rattachés	2 772,00	2 772,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 293,23	5 293,23		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 839,83	2 839,83		
Autres impôts et taxes assimilées	418,46	418,46		
Groupes et associés (2)	514,00	514,00		
TOTAL	**37 130,76**	**37 130,76**		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 224,42			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75,58
Emprunts et dettes financières divers	11,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 216,72
Dettes fiscales et sociales	4 289,10
TOTAL	**10 592,40**

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société ABC ARCHEVILLIERS cotise auprès de la caisse IRP AUTO pour la prise en charge par cette dernière du versement du capital de fin de carrière aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Les cotisations sociales sur les indemnités versées par IRP AUTO , qui seraient à la charge de la société ABC ARCHEVILLIERS, ne peuvent quant à elles, être évaluées.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	63,88					63,88
TOTAL (1)	**63,88**					**63,88**

	Autre	Dirigeant	Provision	Montant
TOTAL	**63,88**			**63,88**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 932,00	
TOTAL	**6 932,00**	

LES EFFECTIFS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Employés et techniciens	2,00	2,00
PERSONNEL SALARIÉ	**3,00**	**3,00**

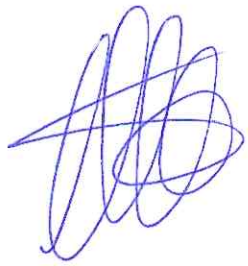
ABC ARCHEVILLIERS

SAS au capital de 40.000 euros
Siège social : 14 rue Gilles de Roberval - 28630 NOGENT LE PHAYE
RCS CHARTRES 814 098 786

BILAN ACTIF/PASSIF
Et COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT



BILAN ACTIF

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				6,38		5,97
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				10,63		16,17
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	97 633,75	81 597,39	16 036,36		23 521,02	
Autres immobilisations corporelles	40 342,42	39 706,41	636,01		3 563,47	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				7,88		7,40
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 350,51		12 350,51		12 400,51	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**160 326,68**	**121 303,80**	**39 022,88**	**24,89**	**49 485,00**	**29,54**
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				10,40		13,76
Clients	11 956,26		11 956,26		19 927,52	
Créances fiscales et sociales	4 356,74		4 356,74		3 122,63	
Autres créances						
Charges constatées d'avance	3 679,00		3 679,00		1 943,40	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	97 777,00		97 777,00	62,36	93 052,60	55,54
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**117 769,00**		**117 769,00**	**75,11**	**118 046,15**	**70,46**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**278 095,68**	**121 303,80**	**156 791,88**	**100**	**167 531,15**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*19 992,00*					

BILAN PASSIF

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 40 000,00)		40 000,00	25,51	40 000,00	23,88
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			52,97		47,84
Réserve légale		4 000,00		4 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		79 051,61		76 140,43	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-3 390,49	-2,16	2 911,18	1,74
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**119 661,12**	**76,32**	**123 051,61**	**73,45**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 007,87	4,47	16 225,19	9,68
Emprunts et dettes financières diverses		11,00	0,01	25,00	0,01
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		12 057,65	7,69	5 000,77	2,98
Fournisseurs, factures non parvenues		6 216,72	3,96	7 655,56	4,57
Groupe et associés		514,00	0,33	514,00	0,31
Dettes fiscales et sociales		11 323,52	7,22	15 059,02	8,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**37 130,76**	**23,68**	**44 479,54**	**26,55**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**156 791,88**	**100**	**167 531,15**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*37 130,76*			

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		226 950,36	236 603,02	-9 652,66	-4,08
Montant net du chiffre d'affaires		**226 950,36**	**236 603,02**	**-9 652,66**	**-4,08**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		73,41	32,09	41,32	128,76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**227 023,77**	**236 635,11**	**-9 611,34**	**-4,06**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		4 366,71	4 566,55	-199,84	-4,38
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		10 465,00	13 455,00	-2 990,00	-22,22
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		93 628,17	93 540,36	87,81	0,09
Impôts, taxes et versements assimilés		5 247,77	4 100,37	1 147,40	27,98
Salaires		77 154,66	82 688,01	-5 533,35	-6,69
Cotisations sociales		27 060,90	27 594,94	-534,04	-1,94
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		13 226,12	10 928,53	2 297,59	21,02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		1 739,94	1 496,33	243,61	16,28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**232 889,27**	**238 370,09**	**-5 480,82**	**-2,30**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**-5 865,50**	**-1 734,98**	**-4 130,52**	**-238,07**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		2 727,39	5 615,79	-2 888,40	-51,43
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**2 727,39**	**5 615,79**	**-2 888,40**	**-51,43**

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		252,38	455,63	-203,25	-44,61
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**252,38**	**455,63**	**-203,25**	**-44,61**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**2 475,01**	**5 160,16**	**-2 685,15**	**-52,04**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-3 390,49**	**3 425,18**	**-6 815,67**	**-198,99**
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**				
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)		514,00	-514,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**229 751,16**	**242 250,90**	**-12 499,74**	**-5,16**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**233 141,65**	**239 339,72**	**-6 198,07**	**-2,59**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-3 390,49**	**2 911,18**	**-6 301,67**	**-216,46**

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Entreprises liées (834-1)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Composition du capital social (832-11)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	**Produite**
Engagements (836-1)	**Produite**
Dettes garanties par des sûretés réelles (832-16)	**Produite**
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	**Produite**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 156 791,88 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 390,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Il s'agit d'un changement de règlementation et donc d'un changement de méthode comptable.

Les modifications apportées sont présentées de manière prospective (Art. 831-3 du PCG).

Elles consistent essentiellement :

- En une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- à la suppression de la technique des transferts de charges.

La première application du règlement ANC 2022-06 entraine les conséquences suivantes sur la présentation des comptes annuels :

- Regroupement des produits et charges exceptionnelles en deux lignes,
- Reclassement des immobilisations en cours parmi les avances et acomptes,
- Reclassement des charges constatées d'avance parmi le poste « autres créances ».

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et industriels		3 à 5 ans
Matériels de bureau	3,00	
Matériels de transport		2 à 3 ans
Mobilier de bureau	3,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

CONVENTION D INTEGRATION FISCALE

La société LB AUTOMOBILES détentrice de 95% du capital de la SAS ABC ARCHEVILLIERS,
a décidé d'opter pour le régime dit "d'intégration fiscale" des groupes de sociétés à effet du 1er janvier 2016.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société SAS ABC ARCHEVILLIERS supporte la charge d'impôt sur les sociétés déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société mère , la SARL LB AUTOMOBILES , supporte seule la charge d'impôt supplémentaire ou bénéficie seule de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale.

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FONDS COMMERCIAL

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
CTRE DE CONTROLE TECH.AUTOMOB	10 000,00			10 000,00
TOTAL	**10 000,00**			**10 000,00**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	10 000,00		
TOTAL	**10 000,00**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	94 819,75		2 814,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	26 724,76		
Matériel de transport	6 945,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	6 672,66		
TOTAL	**135 162,17**		**2 814,00**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	12 400,51		-50,00
TOTAL	**12 400,51**		**-50,00**
TOTAL GENERAL	**157 562,68**		**2 764,00**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			10 000,00	
TOTAL			**10 000,00**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			97 633,75	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			26 724,76	
Matériel de transport			6 945,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			6 672,66	
TOTAL			**137 976,17**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			12 350,51	
TOTAL			**12 350,51**	
TOTAL GENERAL			**160 326,68**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			71 298,73	10 298,66		81 597,39
Inst. générales, agencts divers			23 897,62	2 672,48		26 570,10
Matériel de transport			6 945,00			6 945,00
Matériel de bureau, informatique			5 936,33	254,98		6 191,31
TOTAL			**108 077,68**	**13 226,12**		**121 303,80**
TOTAL GENERAL			**108 077,68**	**13 226,12**		**121 303,80**

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	12 350,51		12 350,51
Actif circulant			
Autres créances clients	11 956,26	11 956,26	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 356,74	4 356,74	
Charges constatées d'avance	3 679,00	3 679,00	
TOTAL	**32 342,51**	**19 992,00**	**12 350,51**

ENTREPRISES LIÉES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL LB AUTOMOBILES
10 Avenue Gustave EIFFEL
28000 CHARTRES
Siren 491 436 242

ENTREPRISES LIÉES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

La société LB AUTOMOBILES détentrice de 95% du capital de la SAS ABC ARCHEVILLIERS,
a décidé d'opter pour le régime dit "d'intégration fiscale" des groupes de sociétés à effet du 1er janvier 2016.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société SAS ABC ARCHEVILLIERS supporte la charge d'impôt sur les sociétés déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société mère , la SARL LB AUTOMOBILES , supporte seule la charge d'impôt supplémentaire ou bénéficie seule de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	3 679,00
TOTAL	**3 679,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Disponibilités	250,12
TOTAL	**250,12**

CAPITAL SOCIAL

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	75,58	75,58		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	6 932,29	6 932,29		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	11,00	11,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 274,37	18 274,37		
Personnel et comptes rattachés	2 772,00	2 772,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 293,23	5 293,23		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 839,83	2 839,83		
Autres impôts et taxes assimilées	418,46	418,46		
Groupes et associés (2)	514,00	514,00		
TOTAL	**37 130,76**	**37 130,76**		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 224,42			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75,58
Emprunts et dettes financières divers	11,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 216,72
Dettes fiscales et sociales	4 289,10
TOTAL	**10 592,40**

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société ABC ARCHEVILLIERS cotise auprès de la caisse IRP AUTO pour la prise en charge par cette dernière du versement du capital de fin de carrière aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Les cotisations sociales sur les indemnités versées par IRP AUTO , qui seraient à la charge de la société ABC ARCHEVILLIERS, ne peuvent quant à elles, être évaluées.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	63,88					63,88
TOTAL (1)	**63,88**					**63,88**

	Autre	Dirigeant	Provision	Montant
TOTAL	**63,88**			**63,88**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 932,00	
TOTAL	**6 932,00**	

LES EFFECTIFS

SAS ABC ARCHEVILLIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Employés et techniciens	2,00	2,00
PERSONNEL SALARIÉ	**3,00**	**3,00**